

ORDRE DU JOUR : Visite du nouveau gîte - Convention MARPA - Terrain à vendre - Travaux de l'étang - Convention mise à disposition infirmière scolaire - Certificat PEFC - Questions diverses...

PRÉSENTS : Christophe GUILLET – Guy DUROCHAT – Marie-Claude RAVAZ – Sophie LAJARA – Johan BOURDIN – Christian NURY - Anthony RAVAZ – Lucile WATTELLE – Evelyne CARRIER

ABSENTS/EXCUSES : Sylvain VOITURIER - Claude JACQUEMET

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Evelyne CARRIER

Le Conseil approuve le compte-rendu du 3 septembre 2020.

Visite du nouveau gîte : rendez-vous sur place à 18h00

Les travaux de rénovation du nouveau gîte sont terminés. Il reste l'entrée à rafraichir, la pose des radiateurs et des tablettes aux fenêtres et à le meubler.

L'agent technique communal a réalisé tous les travaux sauf l'électricité et la plomberie.

Monsieur le Maire souligne que le résultat confirme les qualités professionnelles de David LEVET.

Le Conseil approuve.

Un bilan financier sera établi prochainement.

Convention MARPA

Présentation en annexe.

Après avoir entendu l'exposé de Marie-Claude RAVAZ et en avoir débattu, le Conseil approuve, à l'unanimité, le projet et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mandat avec la SEMCODA.

La participation prévisionnelle restant à charge de la commune étant de 124560.52 €, le Conseil est conscient que les budgets des 2 prochaines années vont être très limités et que la part d'investissement sera consacrée à la MARPA.

Une réunion de bureau de l'Association de Gestion est à prévoir.

Terrain communal à vendre

A ce jour, personne n'a répondu à notre annonce.

Le bornage au vu de séparer la parcelle en 2 a été fait ce matin approximativement comme suit :



Suite à cette division, il y aura une parcelle d'environ 2638 m² et l'autre de 3535 m². Cela permettrait de construire 2 maisons individuelles dans le respect des contraintes du Règlement National de l'Urbanisme et de la loi Montagne auxquels la commune est soumise.

Travaux de l'étang

Les travaux sont terminés. L'étang a été remis en eau.

Monsieur le Maire remercie tous les bénévoles qui ont participé à l'aboutissement de cette opération. Il reste un problème à résoudre dans un futur proche, les dégâts réalisés par les sangliers tout autour de l'étang. La solution serait de le clore, reste à trouver des fonds...

Convention mise à disposition infirmière scolaire

L'infirmière scolaire est mise à disposition par le collège de l'Albarine (St Rambert en Bugey) pour la commune d'Evosges et par le collège Paul Sixdenier (Plateau d'Hauteville) pour la commune d'Aranc.

Le SIVU scolaire mandate les 2 factures mais la convention est au nom de chaque commune.

Elle est à renouveler. Le coût est de 0.90 €/élève/an.

Le Conseil accepte de renouveler la convention.

Certificat PEFC

Comme 4500 propriétaires forestiers en Région Auvergne Rhône-Alpes, la commune d'Evosges pratique une gestion forestière durable certifiée PEFC ;

Le certificat de la commune arrive à échéance le 31 décembre 2020. Le Conseil accepte de le renouveler pour 5 ans et s'engage à en respecter les règles.

Monsieur le Maire souhaite que la commission bois se réunisse prochainement pour faire le point sur la situation de la forêt communale.

Questions diverses

- **La Cérémonie du 11 novembre** : en raison de la crise sanitaire, un dépôt de gerbe sera fait sans public
- **Commission Action Sociale** : exceptionnellement cette année, un colis sera distribué aux personnes de plus de 70 ans. Lucile WATTELLE va organiser une réunion d'information pour tous les bénévoles souhaitant participer au bien-être des anciens et aux personnes vulnérables.

- **Autorisation d'urbanisme**

Depuis le dernier CM, 5 déclarations préalables ont été déposées en mairie :

DP n°4 : MACHULSKI Alain : remplacement de fenêtres

DP n°5 : PESENTI Isabelle : réfection de la toiture

DP n°6 : BOURGEOIS Colette : ouverture de fenêtres

DP n°7 : GAEC DES NARCISSES : réfection toiture et pose de panneaux photovoltaïques

DP n°7 : GARNIER Grégory : pose de panneaux photovoltaïques

- Monsieur le Maire a consulté la DDT afin de procéder à un **marquage au sol** de pointillés sur la départementale entre Oncieu-Evosges-Aranc mais il faut 300 véhicules/jour pour les obtenir.
- Les **comptes rendus** de Haut Bugey Agglomération sont consultables en mairie.
- L'IGN lance l'**inventaire des bornes de propriété** et invite la population à les localiser avec l'appli gratuite ALÉA.
- L'**incinération des végétaux** coupés et accumulés en Narse va être demandée du 15 novembre au 15 décembre en fonction de la météo. Il sera peut-être envisagé de couper quelques arbres pour dégager la plate-forme.
- Selon un courrier de Mme la Sous-Préfète, nouvellement nommée à Belley, les élus sont invités à contacter la gendarmerie en cas d'incivilité à leur rencontre.
- Monsieur le Maire souhaite réunir la commission « prévention des risques et gestion de crises ».
- La commune va faire livrer des cailloux (31.5) pour boucher de gros trous sur le **chemin de Jargoy**. Vincent FAVARO se charge d'entreprendre la réfection.
- Johan BOURDIN a le projet d'écrire **un livre sur Evosges** et demande au Conseil de le faire au nom de la commune. Pour cela, il souhaite aller à la rencontre des villageois et invite tous les volontaires à lui apporter de l'aide, des informations, des photos... Le Conseil approuve ce projet.
- Rappel : le site internet officiel de la commune est ouvert à l'adresse ci-après : **evosges.fr**
- En raison de la crise sanitaire actuelle, **la cérémonie des vœux** est compromise cette année. A voir...